

DP 244



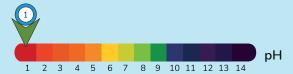
DÉCAPANT CIMENT NON FUMANT CONTACT ALIMENTAIRE

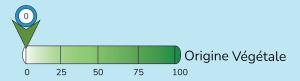
Version 02.2022



• Couleur : incolore







• Contact alimentaire* :



* Sous condition de rinçage. Produit en conformité avec l'arrêté du 19 décembre 2013 modifiant l'arrêté du 8 septembre 1999 pris pour application de l'article 11 du décret 73-138 du 12 février 1973 modifié portant application de la loi du 1 août 1905 sur les fraudes et falsifications en ce qui concerne les procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux.

-----Propriétés :----

- Décapant ciment non fumant.
- Dissout rapidement les liants minéraux.
- Élimine les dépôts calcaires ainsi que les tâches de rouille.

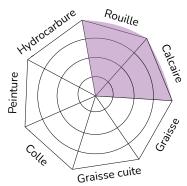
------Mode d'emploi :-----

- Diluer entre 1 et 10% dans l'eau en fonction de l'épaisseur du dépôt à nettoyer.
- Laisser agir entre 10 et 15 min.
- Rincer à l'eau.

-----Domaine d'utilisation :-----

- Entreprises du bâtiment, services techniques municipaux...
- Matériels de travaux public, décapage des sols en béton ou en ciment avant peinture, dérouillage des pièces métalliques...
- Ciment, tartre, sels minéraux, oxydes métalliques...
- Un essai préalable avant utilisation est recommandé afin d'obtenir le résultat souhaité.

---- Domaine d'efficacité :----



----- Conformité à la législation-----

Conformité à la législation: produit réservé à un usage professionnel. Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande. Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.